

**Objet : Mobilité – Contrat de partenariat avec le Domaine Skiable d'Arêches-Beaufort – Offre promotionnelle sur la ligne 21 « Albertville-Arêches » pour la saison d'hiver 2021-2022**

**Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,**

Vu la délibération n° 6 du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité entre deux délibérations de fixer ou réajuster certains tarifs des droits prévus au profit de la Communauté d'Agglomération Arlysère qui n'ont pas de caractère fiscal,

Vu l'arrêté n°2020-160 donnant délégation à Jean-François BRUGNON pour les affaires traitant de la compétence « Mobilité » de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Considérant la mise en place d'un contrat de partenariat entre la CA Arlysère et le SEMAB,

Considérant la mise en place d'une offre promotionnelle sur la ligne 21 « Albertville-Arêches » pour la saison d'hiver 2021-2022,

### **Décide**

**Article 1 :** Afin d'assurer la promotion et le développement des activités touristiques sur le territoire, la SEMAB et la Communauté d'Agglomération Arlysère souhaitent mettre en place un partenariat. Le contrat, dont le projet est joint en annexe, a pour objet de définir les obligations réciproques de chacune des parties, de même que les moyens de fonctionnement du partenariat, et notamment la vente de forfait de ski du Domaine Skiable d'Arêches-Beaufort par la CA Arlysère aux utilisateurs de la ligne 21 « Albertville-Arêches ».

**Article 2 :** Il est proposé de mettre en place une offre promotionnelle sur la ligne 21 « Albertville-Arêches » pour la saison d'hiver 2021-2022 comme suit :

- Les usagers utilisateurs de la navette « Albertville-Arêches » (ligne 21) se verront offrir le transport aller-retour pour l'achat d'un forfait de ski pour le Domaine Skiable d'Arêches-Beaufort.

**Article 3 :** La présente décision sera communiquée lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 12 octobre 2021

Le Vice-Président

Jean-François BRUGNON

